

# Les cérémonies du XII<sup>e</sup> anniversaire

## A LA MÉMOIRE DES MORTS DU TUNNEL JENNER de la Libération

L'inauguration de la plaque commémorative



A LA MÉMOIRE  
DES 319 VICTIMES  
DU BOMBARDEMENT  
DU 6 SEPTEMBRE 1944  
MORTS ENSEVELIS  
SOUS CE TUNNEL  
ALORS EN CONSTRUCTION

PLAQUE OFFERTE PAR  
SOUSCRIPTION PUBLIQUE  
16 SEPT. 1956

Requier, assisté de Mmes Hélène L'ot, vice-présidente ; André Calé, secrétaire ; MM. Arsène Louvet, secrétaire adjoint ; René Morvan, trésorier ; Julien Fautre, trésorier adjoint ; Henri Martin, commissaire aux comptes ; Marcel Dodard, Marcel Martin, Roger Lainé, Auguste Cardou, administrateurs, s'est constitué, pour honorer tous ces morts ensevelis lors du bombardement du 6 septembre, sous le tunnel et, grâce à la générosité publique, ils ont pu faire apposer une plaque qui rappellera le drame qui s'est déroulé peu de jours avant la Libération.

A 13 h. 30, personnalités, porteur drapeau, un détachement de sapeurs-pompiers, se rassemblèrent devant la plaque, recouverte d'un voile.

Mme Calé prit la parole au nom du Comité pour remercier les généreux donateurs qui les ont aidés dans leur tâche. M. Eudier, après avoir excusé M. René Canon, député-maire, félicita, au nom de la municipalité, ceux qui ont été à la base de cette initiative.

Et deux rescapés de la catastrophe découvrirent la plaque, cependant que retentissait la sonnerie « Aux Morts », exécutée par des instrumentistes de l'Harmonie municipale, à l'instant où la foule se recueillait pieusement.

Des gerbes furent déposées par la ville et le comité, auxquels vinrent se joindre de modestes bouquets qu'en un touchant hommage quelques Havrais avaient voulu offrir.

## LE HAVRE a célébré avec ferveur la mémoire de ses morts

Dans notre ville qui renaît de ses ruines après avoir triomphé de difficultés considérables, le douzième anniversaire de la Libération du Havre, a été célébré hier avec une ferveur toute particulière.

Anciens combattants, déportés, familles des disparus, sinistrés, ont vécu, par la pensée, les heures tragiques qui marquèrent la Libération d'une ville qui eut à supporter les plus grandes souffrances.

Nombreux, les Havrais participèrent effectivement aux cérémonies organisées : messe à Sainte-Marie, service au Temple Protestant, dépôt de gerbes aux monuments aux morts militaires et civils, à « Souviens-Toi ».

Partout, avec les personnalités et les représentants des groupements d'anciens combattants et d'associations patriotiques, la foule rendit un hommage ému à ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions un jour en paix.

### A l'Eglise Sainte-Marie

A l'église Sainte-Marie, comble, une messe fut dite par M. l'abbé David, alors que les Petits Chanteurs, sous la direction de M. Emile Palier, participaient au programme musical.

En un sermon, M. le chanoine

Hue, curé de la paroisse, évoquant la libération du Havre, souligna combien celle-ci avait coûté cher.

« Nous croyons, dit-il notamment, dans l'immortalité des victimes. Au si, nous ne devons jamais revoir ces jours là.

« La paix, maintenons-la par l'union de tous les hommes de bonne volonté ».

### A « Souviens-Toi » et au Monument aux Morts

Au monument « Souviens-Toi » et à celui de la place Gambetta où les drapeaux flottaient, des gardiens de la paix et des sapeurs-pompiers, rendirent les honneurs tandis que l'Harmonie Municipale sous la direction de M. P. Desseigné, exécutait la sonnerie « Aux Morts » et la « Marseillaise ».

A « Souviens-Toi », des fleurs furent déposées par MM. Thisy, Fudier, le capitaine Decaix et M. Naze, alors qu'aux monuments militaires et civils de la place Gambetta, le même geste était accompli par MM. Thisy, Eudier et le commandant Roux.

Les représentants des groupements et les familles de disparus, vinrent, également rendre un hommage fleuri.

### Au Temple

Au Temple, à 11 h. 30, un service religieux fut célébré par M. le pasteur Médard, qui rappela la

libération et évoqua le souvenir des disparus, instruments entre les mains de Dieu pour faire renaître notre liberté.

### Au Commissariat Central

L'anniversaire de la Libération du Havre a été célébrée au Commissariat Central, à 11 h. 15.

Placée sous la présidence de M. Brunet-Dramard, commissaire divisionnaire, cette manifestation à la mémoire des policiers, morts pour la France, fut marquée par le dépôt de gerbes, l'une au nom des fonctionnaires résistants de la Sûreté Nationale, par l'Inspecteur Anselin, vice-président local, l'autre par le brigadier-chef Lecanu, président départemental de l'Amicale Nationale des Policiers, Anciens Combattants, Déportés, Internés, Prisonniers et Résistants de France et d'Outre-Mer.

Une minute de silence fut ensuite observée.

Assistaient à cette cérémonie : MM. Mihiel, commissaire principal, chef du Service des R.G. ; Naour, commissaire principal ; Corruble, O.P.A. ; Hanouët, officier de Paix principal, commandant le C.U. ; Grière, officier de Paix principal ; Lenormand, officier de Paix principal, en retraite ; Dudouit, officier de Paix adjoint ; Lebreton, secrétaire régional de l'Amicale des fonctionnaires résistants de la Sûreté Nationale ; Liard et Le Bourzec, trésorier et secrétaire départemental de l'Amicale des Policiers A.C.D. I.P.R. ; les gradés et gardiens de la Paix.



L'hommage à Henri GUENOT

## LES PERSONNALITÉS

Au cours des diverses manifestations, nous avons noté la présence de MM. Eudier, député, représentant M. René Canac, député-maire du Havre ; Luquesnoy, Schiewitz, Naze, Boissard, Mouton, Saussaye, Maze, Mme Lelièvre, adjoints au maire ; MM. Monsuillon, Maillet, J. Raoul-Duval, Moignet, Maillot ; Mme Duval, Mlle Pigeon, conseillers municipaux ; MM. Lebreton, sénateur ; Léger, membre de l'assemblée de l'Union Française ; Denis, Duboso, Dairaine, Lenoble, conseillers généraux ; Thisy, sous-préfet ; le capitaine de vaisseau Roux, commandant d'Armes ; le capitaine de frégate Decaix, son adjoint ; Joly, administrateur général et Blanche, administrateur en chef de la Marine ; Charles, vice-président de la Chambre de Commerce et du Port Autonome ; Callet, directeur du Port Autonome ; Mauch substitut du Procureur de la République ; Deveaux, président du Tribunal de Commerce ; Prister, bâtonnier de l'Ordre des avocats ; Deliquaire, secrétaire général adjoint de la mairie du Havre ;

MM. Marion, président du Syndicat général du commerce et de l'industrie ; Brunet-Dramard, commissaire central ; le capitaine Pontjean, commandant la section de gendarmerie du Havre ; Annonet, commandant la compagnie des gardiens de la paix ; Hervot, commandant de port adjoint ; Bescond, directeur des douanes ; Drillet, directeur de la Sécurité so-

cial ; Courtois, chancelier du consulat de Belgique ; le capitaine Nell, consul de Grande-Bretagne ; Dalferes, consul des U.S.A. ; Vannier, président du Syndicat des médecins ; Beauville, inspecteur général à la jeunesse et aux sports ; le commandant Reiniche et le capitaine Le Guillanton, de la Compagnie des sapeurs-pompiers ; Abadie, président de la Fédération des anciens militaires, marins et aviateurs ; Huet et Anquetil, de l'A.M.A.C. ; Paniel, des Anciens prisonniers de guerre du Havre ; Drouard, des A.C.P.C. de Sanvic ; Coté, de la Flotte ; Panion des armés de guerre de Normandie ; Le Chevalier, des Poilus d'Orient ; le colonel Pandarès ; Cayeux du Souvenir français ; J. Lalanna, des Déportés du travail ; Lessart, des Anciens de la ligne Maginot ; MM. Dupont, des Cheminots anciens combattants ; Lombard, de Rhin et Danube ; Pasquier, des Grands invalides de guerre ; Cheucle, des Survivants de Verdun ; Bunk, de la Légion étrangère ; Rougier, des Blessés du poumon ; Martin, des Fils des tués ; Lesage, des Officiers de réserve ; Barth, des Anciens du 74<sup>e</sup> R. I. ; Cadot, des Chasseurs à pied et alpins ; Lefebvre, des F.F.L. ; Basset, des Anciens de la 9<sup>e</sup> D.I.C. ; Soret, de l'U.N.A.D. ; Bohard, de France avant-tout ; Servais, des Belges du Havre ; Hamon de l'Heure H ; Decultot, des Réfractaires et maquisards ; Delafosse de l'U.N.C., etc...

## Devant les plaques commémoratives des résistants havrais

A 14 h. 30, dans la cour de la Mairie provisoire, rue Reine-Mathilde, un long cortège automobile se formait. Dans les voitures prenaient place les autorités municipales et notamment M. Eudier, député, adjoint au maire ; Mme Lelièvre ; MM. Duquesnoy, Maze, Mouton, Saussaye, Schiewitz, ainsi que des représentants des associations d'anciens combattants, déportés, résistants et victimes de la guerre 1939-1945 ; dans un autobus étaient montés les porteur drapeau. Et, selon un cérémonial émouvant par sa simplicité même, le cortège accomplissait un grand

pèlerinage à travers toute la ville sur les lieux où vécurent les héros de la résistance havraise : Cauret, Redeuft, Priot, Vernichon, Jean Maridor, héroïque aviateur de la France Libre, Le Flem, Duroméa, Guénot, Le Quellec, Le Brozec.

Les personnalités allèrent aussi se recueillir à « Multiplex », témoin de terribles fusillades, au monument aux Morts de Bléville, devant la plaque apposée au cimeti-



## Le Concert à la Mairie provisoire

Les manifestations du XII<sup>e</sup> anniversaire de la libération du Havre ont trouvé leur épilogue en soirée par un concert donné conjointement par l'Harmonie Municipale dirigée par M. Pierre Desseigné et la Lyre Havraise sous la baguette de son chef, M. Lucien Carpentier. Les jardins du pavillon Grosos avaient été pour la circonstance embrasés sous les rayons de puissants projecteurs et un public dense, profitant d'une température encore clémente, a fort goûté les interprétations de « Calife de Bagdad » de Boieldieu, d'un extrait de « Etienne Marcel » de Saint-

Saëns des « Cois Bleus », marche de Betove et Joe Bridge que chanta la Lyre, la « Farandole » de l'« Arlésienne », puis le « Ballet d'Isoline », de Messager, le « Couronnement de la Muse », de Charpentier ; enfin l'« Hymne funèbre et triomphal » du compositeur rouennais Leneveu. Chaque pièce était précédée d'un sobre commentaire dû à M. Bernard Dragon, situant l'œuvre historiquement et esquissant ses qualités proprement artistiques.

ça c'est l'usine de la teinturerie Lagarde

LAGARDE

TEINTURERIE